

Il est fort question, à Turin, du retour de M. Rattazzi au pouvoir. Tellement que la Nation, un journal italien de Paris, se croit en mesure de publier cette note :

« On parle de la formation d'un nouveau cabinet, dans lequel entrerait M. Rattazzi, en qualité de président du conseil et avec le portefeuille des affaires étrangères. Le baron Ricasoli aurait le ministère de l'intérieur, le général Lamarmora le ministère de la guerre, M. Capriolo, sénateur, le ministère du commerce. Le général Cialdini aurait le commandement en chef des troupes italiennes. Cette combinaison ministérielle se rattache, dit-on, à de graves intérêts financiers et politiques. »

Les intérêts financiers, ne serait-ce pas la nécessité où l'on se trouve de battre monnaie ? Les intérêts politiques, ne serait-ce pas, malgré toutes les affirmations de la tribune officielle des journaux officiels, l'imminence d'une guerre avec l'Autriche ?...

D'après une correspondance de Constantinople, des bruits de changements ministériels qui paraissent avoir une certaine consistance circulent à Pera. On assure que Mehemed-Ali-Pacha, ex-ministre de la marine dont la chute eut tant de retentissement l'année dernière, va prochainement rentrer aux affaires. Il entre dès maintenant dans les conseils du Sultan comme ministre sans portefeuille et paraît devoir reprendre toute son ancienne influence.

Le Crédit mobilier de Paris va prendre enfin le nouvel emprunt ottoman de deux millions de livres. Cet emprunt lui a été concédé à 59 1/2 ; le taux d'émission sera à 68.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

St-Petersbourg, 15 mars.

Le Journal de Saint-Petersbourg réfute les bruits d'un renouvellement de la Sainte-Alliance ayant le caractère d'une ligue des souverains contre la liberté des peuples ou d'une coalition de l'Europe contre une grande puissance. « La seule Sainte-Alliance possible, dit-il, est celle de la paix, du progrès et de la prospérité générale. La Russie, ayant besoin de repos pour achever ses réformes, ne serait pas la dernière à prendre part à une alliance partielle qui ne menacerait et n'exclurait personne, excepté les ennemis de la liberté et de prospérité des peuples. »

New-York, 5 mars.

Le corps de Kilpatrick, qui avait tenté une expédition contre Richmond, est rentré dans les lignes fédérales. Le bruit court que Sherman est revenu à Wicksburg.

New-York, 5 mars.

Le bruit court que les confédérés menacent Norfolk. La cavalerie fédérale est revenue sur le Potomac après avoir eu de vives escarmouches avec les confédérés. Ses pertes s'élevaient à 130 hommes. Elle est parvenue, dit-on, à pénétrer jusque dans les faubourgs de Richmond.

Copenhague, 15 mars.

Les élections de la seconde Chambre du Rigsgaad sont terminées. Tous les députés élus appartiennent au parti national qui veut la continuation de la guerre.

L'ancien ministre, M. Hall, a été nommé à l'unanimité. Le président du Conseil, M. Mourad, qui avait fait un discours en faveur de la continuation de la guerre, a été nommé à l'unanimité moins quatre voix. La première Chambre doit se réunir le

25. La partie du Sleswig, non occupée par les Austro-prussiens, y sera représentée par trois députés. Le Rigsgaad doit se séparer dans huit ou dix jours.

Hambourg, 10 mars.

Les lettres de Stockholm du 10 annoncent que les troubles dans les rues ont continué les 7, 8 et 9 mars. Des démonstrations favorables au Danemark ont eu lieu devant les hôtels du ministre danois, du prince Oscar et devant le château.

La garde nationale, quoique non convoquée, devait se réunir, si les troubles continuaient, afin d'intervenir entre le peuple et les troupes.

Le roi était parti le 9 pour Christiania avec quatre ministres. Le prince Oscar avait été nommé régent en son absence.

On ne considérerait pas comme impossible, à Stockholm que l'ouverture du Storting, qui devait avoir lieu le 14, fût retardée de quelques jours, par suite de la difficulté des communications entre Christiania et les provinces du Nord.

Hambourg, 15 mars.

On écrit de Kolding, le 14, à la Bersentidale qu'une contribution d'un écu par tonne de blé va être imposée aux propriétaires fonciers du Jutland.

Londres, 15 mars, 3 h. soir.

Consolidés anglais, 91 5/8. Il a été déposé 22,000 liv. st. à la Banque d'Angleterre.

La Cour prendra le deuil pour trois semaines à l'occasion de la mort du roi de Bavière.

Londres, 15 mars, 7 h. soir.

Chambre des lords : Lord Ellenborough annonce : qu'il appellera, vendredi prochain, l'attention de la Chambre sur le différend dano-allemand. L'orateur désire aussi savoir s'il est vrai que l'Autriche et la Prusse aient présenté une note identique contenant une nouvelle proposition d'armistice. Il espère que, dans ce cas, le feld-maréchal Wrangel aura reçu l'ordre d'arrêter une inutile effusion de sang et que le Danemark acceptera la proposition parce qu'il est certain que, malgré sa supériorité navale, il finirait par être vaincu.

Lord Somerset reconnaît que la nouvelle dont il s'agit est vraie au fond.

Breslau, 15 mars, soir.

On lit dans la Gazette de Breslau : Les envois de troupes russes sur la frontière prussienne continuent. Dès le 15 mars, le quartier général de l'armée russe dans le royaume, sera transporté à Kallisch.

On a arrêté à Varsovie, le négociant Steld, associé de l'ancien prévôt des marchands Schlienter.

On dit que le corps de Bossak se trouve acculé entre la Vistule et la Pilica et entouré de forces très supérieures.

Turin, 15 mars.

On mande de la frontière vénitienne : Des démonstrations ont eu lieu hier à Vérone pour l'anniversaire de la naissance du roi d'Italie. On avait allumé des feux de joie sur plusieurs points. On a tiré des pétards. Enfin, des inscriptions patriotiques avaient été placées sur les places et dans les rues les plus fréquentées de la ville.

Madrid, 15 mars.

La commission parlementaire chargée d'informer au sujet de l'opposition faite à la loi pour le règlement de la dette amortissable, a résolu de prendre l'avis du ministre des finances.

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

S. Exc. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics a récemment adressé aux préfets de tous les départements de l'Empire une demande de renseignements sur la manière dont est

exécutée dans les villes et agglomérations de leur circonscription administrative la loi du 13 avril 1850, relative aux logements insalubres.

Les instructions ministérielles recommandent aux préfets de faire connaître à l'administration supérieure les mesures qui ont été prises depuis 1858 pour assurer l'exécution de cette loi dans les départements, et les résultats qui en ont été obtenus, notamment dans les villes et communes habitées par les populations ouvrières. La circulaire est accompagnée d'un exemplaire du dernier rapport de la commission des logements insalubres de la ville de Paris, et les préfets sont invités à en appliquer à leurs départements toutes les prescriptions, hormis celles qui, par leur nature spéciale, ne peuvent concerner que la capitale.

Les journaux de Rouen ont reçu communication des dernières listes des souscriptions recueillies jusqu'au 31 décembre dernier pour les ouvriers sans travail. Il en résulte que la somme totale reçue par le comité central s'est élevée à 2 millions 077,766 francs 25 centimes, et que le comité national a touché 1 million 121,008 francs 30 centimes. C'est donc ensemble une somme de 3 millions 208,774 francs 55 centimes qui aura été consacrée au soulagement de touchantes infortunes, grâce aux sentiments généreux de la population, et grâce aussi aux hommes dévoués qui s'étaient faits si dignement les avocats des familles laborieuses que le manque de travail réduisait à la misère.

Ce matin, un ouvrier peintre était occupé à badigeonner une maison rue de la Brasserie, lorsqu'une voiture abandonnée par son conducteur vint à passer et renversa l'échelle. L'ouvrier eût la présence d'esprit de ne pas abandonner l'échelle, ce qui amortit considérablement sa chute. Il en sera quitte pour une légère blessure à la tête.

Le nommé Louis Espriet, journaliste, âgé de 16 ans, né à Roubaix, a été arrêté par la police de Roubaix comme inculpé de vol de vêtements au préjudice du sieur Frédéric Desbouvries marchand au Cude-Four.

Dans son audience d'hier, le tribunal correctionnel de Lille a condamné la nommée Flore Florin, de Fiers à quarante jours de prison pour vol de laine dans la peignerie de MM. Isaac Holden et fils à Croix.

On nous raconte le fait suivant qui s'est passé dans une ville voisine ; il a son caractère et peut servir de leçon.

Une dame dont la position de fortune ne laissait rien à désirer ; qui avait tout ce qui constitue en ce monde, le bonheur — si le bonheur complet existe — fut atteinte de cette maladie terrible, que la science n'a pas définie catégoriquement, mais que le vulgaire nomme le Spleen.

Trop heureuse, elle s'ennuyait de son bonheur.

Une maladie imaginaire, lui servit de prétexte pour garder la chambre, puis le lit.

Elle déclara à son mari qu'elle ne pouvait marcher, que ses jambes paralysées, ne pouvaient plus la soutenir ; elle se faisait porter pour passer d'un appartement dans un autre, et son mari bon et dévoué ne laissait ce soin à personne. Il consulta les meilleurs médecins, tous lui dirent que sa femme était malade moralement, qu'elle n'avait aucune affection physique.

Cela dura quelques années. A bout de force et de patience, le mari eut recours aux sommités de la médecine ; même réponse lui fut faite.

Un de ses amis récemment reçu docteur et qui avait étudié sérieusement la monomanie de la jeune femme, lui proposa de la guérir et répondit du succès de la cure.

CHAPITRE XVII.

Plusieurs heures s'étaient écoulées. Semblables à deux oiseaux effrayés qui craignent à tout instant d'être atteints par le plomb du chasseur, M^{me} Emerence et sa fille étaient assises l'une à côté de l'autre.

Leur muet desespoir croissait à chaque minute qui les rapprochait de l'heure du dîner. C'est-à-dire du moment où elles allaient se trouver réunies avec Régine-Sophie offensée.

« Je l'assure, mon enfant, dit enfin la mère à voix basse, je ne comprends pas comment tu as osé dire non — dire « non » à un sœur ! Le Ciel soit loué de ce que tu as eu ce courage, car je t'avoue que c'eût été un lamentable résultat de notre voyage, une lamentable déception de toutes nos espérances que de te voir épouser un marchand !

— Cousin Johan aurait été tout ce qu'il aurait voulu que je n'aurais pas moins dit non, car...

— Parfaitement juste, petite ; car il aurait toujours été cousin Johan. »

Blenda ne répondit que par un soupir. « Non, reprit Emerence, je n'accepte pas pour genre au-dessous d'un comte, ou pour le moins d'un baron... Autrement, le gentilhomme de la chambre est un charmant jeune homme.

— Ne parle pas de lui, mère ! — oh ! c'est indigne ! — il n'a guère de considération pour moi.

— Comment ça ? Tu te trompes sans doute, petite ?

— Mais qu'il essaye encore de me prendre la main ! Tante Régine-Sophie m'a éclairée sur tant de choses ! — Dieu me pardonne d'avoir répondu à sa bonté par

Le mari amena sa femme dans une maison de santé placée sous la direction d'un docteur. Il fallut pour la transporter tous les soins imaginables, et elle continua à persister dans son immobilité.

Le docteur, après s'être assuré que la maladie n'était qu'imaginaire, eut recours à un remède héroïque.

Un soir en quittant sa malade, il mit le feu aux rideaux de son lit, celle-ci effrayée, appela à son aide, personne ne vint. Alors, poussée par l'incendie qui menaçait de la brûler pour tout de bon, la jeune dame, qui, la veille, ne pouvait marcher, sauta légèrement hors du lit et se sauva, avec une vitesse qui aurait fait honneur au meilleur coureur.

Son docteur l'attendait, le feu fut éteint et la dame renonça à son système.

Ces faits sont assez fréquents, dans toutes les maladies, l'imagination joue un grand rôle.

Le caprice d'une jolie femme est toujours respectable, mais il ne faut pas qu'il soit poussé trop loin. Nous avons trouvé la leçon bonne, et nous la communiquons à nos lecteurs.

Hier, sur le rapport présenté par M. Jules Brame, le Corps législatif a autorisé la ville de Tourcoing à emprunter, à un taux d'intérêt qui n'excède pas 5 %, une somme de 600,000 fr., remboursable en douze ans, à partir de 1863, et destinée, avec d'autres ressources, aux dépenses de construction d'un hôtel de ville et de création de voies publiques pour le dégagement de cet édifice.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 14 au 16 mars 1864 inclus.

NAISSANCES.

10 garçons et 11 filles.

DÉCÈS.

Du 14 mars. — Eliso-Joseph Delcourt, 27 ans, journaliste, célibataire, rue de Burewaert. — Jean-Baptiste-Joseph Motté, 69 ans, propriétaire, chevalier de la Légion d'Honneur, époux d'Adélaïde-Catherine-Pauline Brédart, rue Neuve.

Du 15. — Sophie-Joseph Legrand, 74 ans, marchand épicière, veuve de Pierre-François Joseph Cheval, rue Saint-Georges. — Louis-Joseph Ryckeboer, 44 ans, liseur, époux de Justine-Caroline Rousset, rue de l'Ermitage. — Florentine-Joseph Desplanches, 82 ans, journalière, célibataire, à l'Hospice. — Florimond-Joseph Scépel, 47 ans, fabricant, époux de Louise Cavalier, rue de la Fosse-aux-Chênes. Plus 4 garçons et 4 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 21 mars, à 8 heures du soir.

Des composés du calcium. (Suite).

1^o Chaux grasse ; ses mortiers. 2^o Chaux maigre ; ses mortiers. 3^o Plâtre : pierre à Jésus ; miroir d'âne ; pierre à plâtre des Parisiens ; albâtre gypseux ; anhydrite ; bardiglio. — Cuisson du plâtre ; fours à plâtre ; four de M. Dumésnil.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 23 mars, à 8 heures du soir.

BOUTEILLES ET BATTERIES ÉLECTRIQUES.

Bouteille étincelante. — Bouteille aux trois étincelles. — Carillon à bouteille. — Balancier électrique. — Jarres et batteries. — Electromètre de Lane. — Electromètre de Cuthbertson.

Pour toute la chronique locale : J. Reboux.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 16 mars.

On s'entretient beaucoup dans le monde politique de Londres de la froideur mar-

quée que la reine, se trouvant, au baptême de son petit-fils, pour la première fois depuis longtemps, en présence de lord Palmerston, aurait affectée à l'égard de l'illustre homme d'Etat.

Le maréchal de Mac Mahon est arrivé, le 14, à Munich, comme envoyé extraordinaire de l'Empereur des Français. Il a assisté aux obsèques du roi qui ont eu lieu le même jour. Le grand-duc de Bade et le prince Frédéric de Wurtemberg ont assisté également à la cérémonie. Les obsèques du roi Maximilien ont eu lieu d'une façon grandiose et au milieu du concours de la population profondément affligée. A une heure, le corps du roi, après avoir reçu les dernières bénédictions dans la chapelle du château, fut placé sur le char funéraire. En ce moment les troupes présentèrent les armes et les musiques jouèrent des marches funèbres. Le cortège se mit en marche au son de toutes les cloches de la ville et de 121 coups de canon.

Le général Berthier, un des commandants de notre corps d'occupation au Mexique, est de retour en France ; le général est assez gravement souffrant d'un cas d'insolation.

Le Moniteur enregistre la nomination de M. de Matsas comme procureur général près la cour impériale de Paris, en remplacement de M. Cordon.

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Prince Imperial, il y a dîner de famille ce soir aux Tuileries. Dans l'après-midi, le corps des pupilles de la garde et les mousses de la marine se sont réunis, au nombre de 350, dans la galerie de Diane où une collation leur a été donnée. Leurs Majestés ont assisté un instant à cette fête, dont on se figure aisément l'animation.

L'affaire dite des correspondances provinciales revient demain à la police correctionnelle. M. Dufaure présentera la défense de M. de Clerbos. On dit qu'il demandera la mise en cause de MM. Keller, Lemercier, Kolb-Bernard, etc., à raison de leur participation présumée aux publications dont il s'agit.

M^{re} Pavy prêchera demain, à Notre-Dame de Lorette, en faveur de l'œuvre des églises algériennes.

On attend à Paris, dans une douzaine de jours, le roi et la reine de Portugal.

L'affaire relative à la validité du dépôt du serment de M. Brancel a été appelée aujourd'hui à la 1^{re} Chambre et renvoyée à demain.

On parle d'organiser à Nancy des conférences et des lectures du soir à l'instar de celles de Paris.

M. de Tracy, ancien ministre et ancien député, vient de mourir.

M. Maigne, conseiller d'Etat en service ordinaire est mort subitement aujourd'hui dans la matinée.

La séance biennale de réception de M. Dufaure, à l'Académie française, si rien n'est changé, aura lieu le jeudi 7 avril prochain à 2 heures.

L'élection pour donner un successeur à feu le comte Alfred de Vigny, aura lieu le jeudi 21 mars du même mois.

On parle beaucoup de l'achat des chemins italiens par la maison Rothschild.

Les lettres de Rome du 12, reçues par Marseille, signalent de nouveaux conflits, d'ailleurs promptement réprimés, entre les soldats français et les soldats pontificaux. Des patrouilles circulent dans les rues.

Le Pape allait mieux. Par précaution, les médecins lui avaient ordonné d'éviter toute fatigue.

On cite, au sujet de l'archiduchesse Charlotte, la future impératrice du Mexique, une particularité qui peut paraître une marque de prédestination.

Toute jeune encore, la princesse dut s'appliquer, par l'ordre de son auguste

fut impossible d'accéder au désir de son fils au sujet de cet ajournement d'une ouverture quelconque — et cette infraction fit échouer son plan favori ; car, quel que fut son amour-propre concernant cette union, quelque convaincue qu'elle fût d'avance de la joie et de la reconnaissance de Blenda, la mine contraincée de cette dernière et ses yeux baissés tirèrent la bonne tante de son agréable erreur.

« Pourquoi ne réponds-tu pas, mon enfant ? Courage et sois sincère !

— Le permettez-vous ?

— Naturellement.

— Est-il sûr que vous... »

Blenda se tut de nouveau.

« Petite folle ! tu comprends bien que tout ce que je t'ai dit n'est qu'un préliminaire !... Johan ne m'a pas priée de demander la main pour lui ; — il s'en chargera lui-même, si tu lui conviens, et cela dépend de l'impression qu'il produira sur toi.

— Oh ! je sais d'avance quelle sera cette impression.

— En vérité ? répliqua la tante en rougissant. Mais je crois, au contraire, que tu l'ignores et que tu deviendras si éprise de lui que tu donnerais ton petit doigt pour l'épouser.

— Non, non, tante ; il est bien certain que je ne ferais pas ça, répondit Blenda, rougissant à son tour de dépit.

— Tiens-toi en garde contre toi-même, enfant ! Il est difficile de comprendre de quelle nature sont les sentiments qui s'agitent dans ton cœur ; car, malgré l'inclination que tu viens de manifester pour le mariage, tu te montres récalcitrante dans une affaire d'un avantage inappréciable pour toi. Si Johan n'est pas précisément riche, il est au moins fort à

son aise, et il recueillera encore quelque chose à ma mort. Et toi-même je t'aimais trop pour ne pas l'instruire de ce projet, comme moyen de te prémunir contre toutes séductions, contre toute vanité. »

A ces dernières paroles si affectueuses, Blenda fut saisie d'une profonde douleur d'être obligée d'affliger sa tante.

« Je suis si reconnaissante, tante chérie, si... si reconnaissante, dit-elle en sanglotant. Mais...

— Mais quoi ?

— Hélas !

— Ma proposition rencontre-t-elle des obstacles ?

— Je ne sais pas.

— Ha, ha !

— Au moins, je n'en connais qu'un seul...

— Et lequel ?

— C'est que... je ne veux pas du cousin Johan.

— Retire-toi donc, imbécile ! — Tu ne l'auras pas non plus, va ! Ne t'en prends qu'à toi-même si une main glacée se place de ce moment entre mon cœur et le tien... Adieu !

— Ne me congédiez pas ainsi, chère tante ! Pour l'amour de Dieu, ne soyez pas fâchée contre moi ! Je suis si anxieuse... Hélas ! hélas ! que faire ?

— Va-t-en... quitte-moi ! Je ne veux pas entendre de flatteries après que tu t'es montrée comme tu viens de le faire !... Envoie-moi Debora ! »

Blenda n'osa point rester plus longtemps ; mais il lui sembla, quand elle sortit, que la main glacée avait déjà saisi son cœur.

Quelques jours après l'enterrement, encore atterrées de ce coup terrible, elles reçurent la visite d'Henriette, qui avait exercé, depuis le jour de la mort, l'omnipotence dans la maison de feu sa belle-mère.

Elle venait, leur dit-elle, s'informer comment elles se proposaient de s'arranger maintenant.

« Nous arranger ? — Mon Dieu, mon Dieu, nous n'avons pensé à rien de semblable ! s'écria M^{me} Emerence avec un effroi mal dissimulé. Nous comptions sur Régine-Sophie — Dieu la récompense de toutes ses bontés !

— En effet, mais, comme elle n'est plus, il faut bien, sans doute, que ces dames prennent une résolution ?

— Peut-être, balbutia Blenda, est-ce à dire que nous devons quitter la maison sur le champ.

— Oh ! point du tout — nous ne vidons les lieux que dans un mois, et vous pouvez garder votre chambre jusque là. Mais, à cette époque, la maison entière sera louée ; il est même possible qu'elle ne tarde à être vendue — cela dépend de ce qu'arrêteront les frères, une fois que Johan sera ici.

— Un mois, répéta M^{me} Emerence, avec un espoir renaissant ; d'ici là nous trouverons bien un moyen, quoique je n'en vois pas en ce moment.

(La suite au prochain numéro.)

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.